




Allaiter au travail

Check-list - espace allaitement dans l'entreprise

L'entreprise doit mettre à disposition un local adéquat. (art. 34 de l'Odonnance 3 relative à la LTr)

<input type="checkbox"/>	Local	Pièce tranquille et propre, à l'ambiance privative, qui peut être fermée à clé ; protection contre les regards et le bruit ; prise de courant	Une pièce existante peut servir d'espace allaitement, par exemple une infirmerie rarement utilisée. Usage polyvalent possible.
<input type="checkbox"/>	Indication	 Pictogramme international	L'autocollant peut être commandé gratuitement auprès de Promotion allaitement maternel Suisse contact@stillfoerderung.ch
<input type="checkbox"/>	Réservation	Possibilité de réserver la pièce (comme une salle de réunion)	Eventuellement à l'aide d'un système de planification (Outlook, IBM Notes, etc.)
<input type="checkbox"/>	Indication libre/occupé	Panneau «Ne pas déranger» ou «libre/occupé»	
<input type="checkbox"/>	Fauteuil ou chaise longue avec	Fauteuil ou chaise longue avec accoudoir afin de favoriser une position détendue	Un plus de confort peut être apporté avec des coussins, une lampe réglable, etc.
<input type="checkbox"/>	Surface pour y poser des ustensiles	Surface où le tire-lait électrique et les autres ustensiles peuvent être posés	
<input type="checkbox"/>	Lavabo	Possibilité de laver les mains	Lavabo avec surface pour y poser des ustensiles, distributeur de savon, serviettes propres
<input type="checkbox"/>	Evier	Possibilité de rincer et laver certaines parties du tire-lait	Eventuellement dans une cuisine ou une pièce semblable. Les parties du tire-lait qui ont été en contact avec le lait doivent être rincées à l'eau froide, lavées en utilisant un liquide vaisselle, puis essuyées.
<input type="checkbox"/>	Réfrigérateur	Petit réfrigérateur pour conserver le lait extrait	Ne doit pas nécessairement se trouver dans l'espace allaitement.
<input type="checkbox"/>	Table à langer	Table à langer, éventuellement pliable ou fixée au mur, avec coussin	Idéalement, mais pas impérativement dans l'espace allaitement. La plupart des mères souhaitent langer le bébé après l'allaitement.

Berne, juillet 17/ © Promotion allaitement maternel Suisse



Stillförderung Schweiz
Promotion allaitement maternel Suisse
Promozione allattamento al seno Svizzera

www.allaiter.ch
contact@stillfoerderung.ch
Tel. 031 381 49 66